

Département de l'Hérault



**NOTE DE PRESENTATION**

**BREVE ET SYNTHETIQUE**

**DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023**

La Loi NOTRe a institué l'obligation, pour toutes les communes (sans distinction de population) ainsi que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de joindre au compte financier unique (CFU) et au budget primitif (BP) une note de présentation brève et synthétique, portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité, ainsi que sur les différents engagements (articles L2313-1, L3313-1, et L5211-36 du code général des collectivités territoriales).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec l'avis favorable du Comptable Public, la Commune d'Avène a adopté la nomenclature budgétaire et comptable M57.

Le 26 octobre 2023, la Commune a signé avec l'Etat la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) vague 3, pour les comptes de l'exercice 2023.

Cette note retrace les informations financières essentielles du compte financier unique, réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 31 décembre 2023 par la Commune, et l'intégration des données comptables établie par le Comptable Public pour la même période.

#### Fiscalité :

Le budget primitif 2023 a été approuvé par le Conseil Municipal le 13 avril 2023. Il a été élaboré sans hausse de la fiscalité par rapport à l'année 2022 :

- ✓ Taxe Foncier Bâti : 33,52% (moyenne départementale 49,63%)
- ✓ Taxe Foncier Non Bâti : 33,52% (moyenne départementale 84,43%)
- ✓ Taxe d'Habitation : 5,23% (moyenne départementale 29,49 %)

Les impôts locaux représentent 30,20% du montant total des recettes réelles de fonctionnement.

#### Population :

La population INSEE de la commune est stable. Pour l'année 2023 elle est de 284 habitants. Le nombre de résidences secondaires est de 390, ce qui donne une population DGF de 674.

La présence sur notre Commune de la marque « AVENE », et du centre thermal « Eau Thermale Avène », permet un accroissement de la population en période thermale (de mars à fin octobre), avec l'arrivée de plus de 1 900 curistes sur la Commune.

Malgré une baisse importante de la fréquentation thermale suite à la pandémie dû à la covid 19, nous pouvons noter une reprise modérée de la fréquentation sur 2023.

#### Personnel communal :

En 2023 la Commune a employé : 5 agents titulaires à temps complet, 1 agent titulaire à temps non complet, et 1 agent en CDD de 35h/semaine et un agent en CDD de 5h/semaine.

Pendant l'été, afin de pallier aux congés et aux travaux supplémentaires, elle a employé 11 saisonniers en CDD à temps complet, sur une période de quinze jours par agent.

La Commune participe financièrement aux charges afférentes à la police municipale pluricommunale, suite à la convention signée avec les Communes du Bousquet d'Orb, de Ceilhes- et -Rocozeles et de Lunas.

Pour l'année, les dépenses de personnel représentent 45,79% du montant total des dépenses réelles de fonctionnement.

## A.) Section de Fonctionnement :

Cette section regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

### a.) Dépenses :

Présentation par chapitre des dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	%	CFU 2023	%
011	Charges à caractère général	314 162.33 €	39.24%	192 226.62 €	32.35%
012	Charges de personnel	332 800.00 €	40.94%	272 088.34 €	45.79%
65	Autres charges de gestion courante	144 416.09€	17.02%	107 929.54 €	18.16%
66	Charges financières	14 895.02 €	1.82%	14 894.44 €	2.51%
67	Charges exceptionnelles	900.00 €	0.11%	0.00 €	0.00%
68	Dotations aux provisions	7 071.76 €	0.87%	7 071.76 €	1.19%
<b>TOTAL DEPENSES RELLES</b>		<b>814 245.20 €</b>		<b>594 210.70 €</b>	
023	Virement à la section Investissement	155 176.28 €			
042	Opérations d'ordre entre section	21 400.00 €		21 400.00 €	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>176 576.28 €</b>		<b>21 400.00 €</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>990 821.48 €</b>		<b>615 610.70 €</b>	

### b.) Recettes :

Présentation par chapitre des recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	%	CFU 2023	%
013	Atténuations de charges	500.00 €	2.22%	3 407.00 €	0.40%
70	Produits des services	41 980.00 €	6.89%	40 000.10 €	4.69%
73	Impôts et Taxes	235 256.30 €	25.97%	238 610.74 €	27.96%
731	Fiscalité locale	20 815.00 €		19 104.68 €	2.24%
74	Dotations et participations	440 049.00 €	54.42%	440 049.00 €	51.56%
75	Autres produits de gestion courante	95 341.00 €	10.12%	112 170.13 €	13.14%
76	Produits Financiers	150.00 €	0.01%	135.79 €	0.01%
77	Produits exceptionnels	500.00 €	0.37%	0.00 €	0.00%
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>834 591.30 €</b>		<b>853 477.44 €</b>	
002	Excédent antérieur reporté Fonct.	156 230.18 €			
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>990 821.48 €</b>		<b>853 477.44 €</b>	

## B.) Section d'Investissement :

### Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle permet aussi d'en augmenter la valeur par la restauration, et le changement d'affectation.

#### a.) **Dépenses** :

Le montant total des dépenses, en section investissement est de 415 136,86€.

Elles ont porté essentiellement sur :

<b>Libellé opération</b>	<b>BP 2023</b>	<b>CFU 2023</b>	<b>%</b>
Solde exécution investissement reporté	100 994.46	0.00 €	0.00 €
remboursement du capital des emprunts	71 742.20	69 961.73	16.85%
éclairage public chemin piétonnier (opération 122)	15 857.47	0.00	0.00%
Chapelle Saint André (opé 128)	194 312.62	90 306.14	21.75%
Rénovation Eglise d'Avène (opé 147)	18 735.74	10800	2.60%
menuiseries logements communaux (opé 164)	24 952.00	23942.79	5.77%
Hauts d'Avène (opé 168)	57 735.00	0	0.00%
Modernisation gîtes ( opé 172)	48 330.63	27 740.33	6.68%
Aménagement embarcadère	19 160.00	0	0.00%
Captage et château d'eau Avène (opé 176)	689.15	0	0.00%
FAIC 2020 - Travaux voirie (opé 177)	51 792.80	20 012.40	4.82%
Aménagement des villages (opé 178)	13 923.10	7 264.31	1.75%
HP Voiries et réseaux divers (opé 179)	112 986.98	55 825.58	13.45%
City Stade (opé 180)	96 000.00	95180.24	22.93%
Agrandissement local technique (opé 181)	2 492.50	2 491.78	0.60%
FAIC 2022 (opé 182)	101 300.00	0	0.00%
Travx UD la Mendrerie (opé 183)	240 000.00	0	0.00%
Truscas Réseaux secs (opé184)	118 145.00	0	0.00%
Adressage rues communales	23 412.00	2 232.00	0.54%
Mise en sécurité Hameaux (opé 186)	18 000.00	0.00	0.00%
Dépenses non affectées diverses	199 732.77 €	9 379.56	2.26%
<b>Total dépenses d'investi budgétisées</b>	<b>1 450 294.42</b>		
<b>Total dépenses d'investi réalisées</b>		<b>415 136.86</b>	<b>100.00%</b>

**b.) Recettes :**

Pour l'année 2023 le montant total des recettes d'investissement est de 689 180,23 €, et se décompose comme suit :

Libellé opération	BP 2023	CFU 2023	%
Subventions diverses (Etat, Région, Département...)	449 797.37 €	156 650.75 €	22.73%
Autres	0.00 €	0.00 €	0.00%
FCTVA	10 164.09 €	10 164.09 €	1.47%
Taxe d'Aménagement	3 392.00 €	2 951.71 €	0.43%
Emprunt	100 000.00 €	0.00 €	0.00%
Dépôts et cautionnement reçus	1 200.00 €	340.00 €	0.05%
Excédent de fonctionnement de N	497 673.68 €	497 673.68 €	72.21%
Autres immo Financières	211 491.00 €	0.00 €	0.00%
Amortissement	21 400.00 €	21 400.00 €	3.11%
Virement de la section de fonctionnement	155 176.28 €	0.00 €	0.00%
<b>Total recettes d'invest budgétisées</b>	<b>1 450 294.42 €</b>		
<b>Total recettes d'invest réalisées</b>		<b>689 180.23 €</b>	<b>100.00%</b>

**c.) Crédits de report :**

Les crédits, en dépenses et en recettes d'investissement, inscrits au budget 2023 engagés mais non encore payés au 31/12/2023 sont repris au compte financier unique dans la colonne « Restes à réaliser », et reportés au budget primitif 2024.

Montant des Restes à Réaliser de la section d'investissement déclaré au 31/12/2023:

Dépenses	933 472.27 €
Recettes	505 497.59 €
<b>Solde</b>	<b>-427 974.68 €</b>

Besoin de financement cumulé de la section d'investissement :

Solde des RAR	-427 974.68 €
Déficit ou excédent	173 048.91 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>-254 925.77 €</b>

**Conclusion :**

Le résultat de clôture au 31/12/2023 fait apparaître :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	615 610.70 €	415 136.95 €
Recettes	853 477.44 €	689 180.23 €
<b>Résultat</b>	<b>237 866.74 €</b>	<b>274 043.37 €</b>
Reprise du résultat N-1	653 903.86 €	-100 994.46 €
Part affectée à l'investissement N-1	-497 673.68 €	
Résultat antérieur reporté	156 230.18 €	-100 994.46 €
<b>Résultat de clôture N</b>	<b>394 096.92 €</b>	<b>173 048.91 €</b>

➤ **Autofinancement réalisé**

	Montant	Montant en € / habitant	Moyenne de la strate € / habitant
Excédent Brut de Fonctionnement	274 161.18 €	907.82 €	157.00 €
CAF Brute	259 266.74 €	858.50 €	177.00 €
CAF Nette	189 823.15 €	628.55 €	170.00 €

La capacité d'autofinancement, CAF nette, représente l'excédent de la section de fonctionnement déduction faite de l'annuité en capital de la dette et des intérêts des emprunts. Elle est utilisable pour financer les opérations d'investissement et s'élève

L'encours de la dette au 31/12/2023 s'élève à 644 570.76 €. La capacité de désendettement est de 2 ans et 8 mois.